CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E79393** **VALABLE JUSQU'AU** **17/07/2027**

ÉDITÉ LE 17/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Pontoise
Siret : 502 138 944 00025
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 380947 00
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144573520

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144573520

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/09/2026

Raison sociale : SSB MENUISERIE

Sigle : SSB MENUISERIE
2 CHEMIN DU COUDRIER
ZA DES COUDRIERS
95650 BOISSY-L'AILLERIE

Téléphone : 01 79 81 15 25 **Fax :**
Portable : 06 11 67 09 44
Responsabilité légale :
BARASSIN SEBASTIEN CO-GÉRANT / BARASSIN SOPHIE GÉRANT(E)
ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet : http://www.ssb-menuiserie.fr
E-mail : contact@ssbmenuiserie.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 500 816 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	5	18/07/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/09/2026 14:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.